

Maitriser le cadre juridique du CDD d'usage utilisé par les associations intermédiaires et la mise à disposition de personnel



A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maitriser le cadre juridique du contrat de travail (CDD d'usage) utilisé par les associations intermédiaires et la mise à disposition de salariés en parcours d'insertion.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Situer le rôle de l'association intermédiaire
- Distinguer les étapes du parcours d'insertion par l'activité économique
- Utiliser le CDD d'usage « amélioré »
- Utiliser le contrat de mise à disposition

INFORMATIONS

Public

Dirigeants
Salariés administratifs

Prérequis

Aucun

Effectif

12 maximum

Session

INTER ou INTRA

Durée

14 heures
2 jours ou 4 demi-journées

Format

En présentiel ou en
distanciel

Dates

Cf. devis

Tarif

Cf. devis



Formatrice

Vanessa Sommier
Avocate
au Barreau de la Drôme

Accessibilité

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous afin de nous communiquer vos besoins d'aménagements matériels, techniques, humains et pédagogiques.

1. Situer le rôle de l'association intermédiaire

- Les textes fondateurs et fondamentaux
- L'objet de l'association intermédiaire
- Les conditions d'activité de l'association intermédiaire

2. Distinguer les étapes du parcours d'insertion par l'activité économique

- L'entrée en parcours : le PASS IAE
- L'accueil et le suivi et accompagnement socio-professionnel
- La sortie du parcours d'insertion

3. Utiliser le CDD d'usage « amélioré »

- Les cas de recours et interdictions
- La durée et le renouvellement
- La période d'essai
- La rupture anticipée

4. Utiliser le contrat de mise à disposition

- La relation et les obligations des parties dans le cadre de la mise à disposition
- Les conditions de la mise à disposition de personnel à titre onéreux par l'association intermédiaire
- Les responsabilités de l'association intermédiaire et de l'utilisateur
- Le contenu du contrat de mise à disposition : mentions obligatoires et spécifiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences

Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation

Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones

Parcours d'apprentissage en plusieurs étapes pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

LES + DE LA FORMATION ★★ ★

Illustrations concrètes à travers l'activité de conseil et de défense de l'avocate formatrice

Conseils pour sécuriser ses pratiques professionnelles

Remise d'outils directement réutilisables en situation professionnelle

EVALUATION ET SATISFACTION



Evaluations des compétences tout au long de la formation par l'apprenant (test de positionnement) et par la formatrice



Evaluation de l'action de formation à chaud à la fin de la formation et à froid 90 jours après la formation



Suivi des présences et remise d'un certificat de réalisation

NOUS CONTACTER



PRAGMATIS AVOCATS
28 boulevard Général de Gaulle
26 000 VALENCE

Organisme de formation
enregistré sous le n° 84260272626
auprès du Préfet de la région
Auvergne Rhône-Alpes



contact@pragmatis-avocats.fr



04 75 78 41 38

Référente pédagogique :
Vanessa Sommier

Référente administrative
et interlocutrice handicap :
Céline Gerland